CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

◉ **une organisation** **Nom de l'organisation:** Alliance de la fonction publique du Canada

ou

○ **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Budget fédéral et service public

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

Annuler les compressions dans les services et les programmes fédéraux. Ce sont des compressions qui ont une incidence négative sur la santé et la sécurité des générations courantes et futures de Canadiens. Entre autres exemples de ces compressions, on a fermé les bureaux offrant des services directs à nos anciens combattants, supprimé les opérations de recherche et de sauvetage dans les collectivités qui en ont le plus besoin, réduit ou éliminé le service face à face pour les contribuables et les prestataires de l'assurance-emploi, augmentant ainsi les temps d'attente pour l'assurance-emploi et la sécurité de la vieillesse et réduisant le nombre et les pouvoirs d'application des inspecteurs fédéraux dans tous les secteurs.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Les sociétés engrangent des réserves liquides massives qui sont le fruit direct des réductions des impôts qui leur ont été consenties. L'ancien gouverneur de la Banque du Canada Mark Carney a dénoncé cette pratique, qu'il a qualifiée de plus d'un demi-billion de dollars en « argent mort ». Ces réserves liquides ne créent pas d'emplois. Non seulement le prochain budget fédéral ne devrait pas contenir d'autres réductions d'impôt pour les sociétés, il devrait en outre augmenter les taux d'imposition des sociétés pour qu'elles payent leur juste part pour les avantages qui leur sont consentis, par exemple sous la forme de l'infrastructure publique, du système de soins de santé universel et du système d'éducation.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Les bureaux de district des anciens combattants, par exemple : la charge de travail actuelle des agents des services à la clientèle est déjà constituée de 1 200 à 1 400 dossiers pour chacun d'entre eux. Les charges de travail vont augmenter avec la suppression des emplois. Au moins 15 000 clients actuels seront touchés par les fermetures. Ils auront accès à moins d'agents, seront forcés de se déplacer sur des distances beaucoup plus longues pour être servis (par exemple de Sydney jusqu'à Halifax), encourant ainsi des coûts supplémentaires, ou bien ils devront se fier sur le téléphone ou l'Internet pour obtenir des services qui devraient être offerts en personne. La qualité de vie des anciens combattants et de leurs personnes à charge ne se détériorera pas, au moins, si les bureaux demeurent ouverts.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Les agents de traitement de l'assurance-emploi et des centres d'appel sont maintenant moins nombreux, pour traiter plus d'appels des Canadiens à la suite des changements de la loi sur l'assurance-emploi et du licenciement de milliers d'employés nommés pour une période déterminée et de centaines de permanents. Les temps d'attente s'allongent et plus de clients sont dans une situation critique. Embaucher plus de personnel permettrait de traiter l'arriéré de travail constant et d'offrir des services à point nommé. Le renversement de la décision de fermer les centres de recherche et de sauvetage à St. John's, à Québec et à Kitsilano profiterait aux gens qui vivent, travaillent et jouent dans les eaux environnantes.

Sujet : Secteur rural, régions éloignées et communautés urbaines

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Cessez d'éliminer des postes de la fonction publique fédérale. Les réductions de services ont une incidence sur les Canadiens, comme les suppressions d'emploi. Les emplois de la fonction publique fédérale assurent des revenus stables, y compris du revenu de retraite, dans les petites et les moyennes collectivités d'un bout à l'autre du pays. Ces emplois et le revenu de retraite des anciens employés soutiennent les petites et les moyennes entreprises locales et les exploitations agricoles familiales et fournissent une assiette fiscale stable qui soutient l'infrastructure et les services communautaires.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le gouvernement fédéral peut économiser des milliards de dollars en dépensant moins pour des contrats de consultants, d'entrepreneurs et d'employés temporaires. Les preuves s'accumulent vouant que ces pratiques coûtent plus cher et affaiblissent les politiques et les pratiques de dotation de la fonction publique fédérale. Dans le cas des services aux anciens combattants, le gouvernement dépense 318 millions de dollars pour un contrat avec une société privée à but lucratif, de l'argent qui pourrait être dépensé au complet pour offrir des services directs.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Les personnes qui continueront d'avoir des emplois en profiteront, et leurs collectivités profiteront de leur pouvoir d'achat et de leurs taxes dans toutes les régions.

De nombreux emplois de la fonction publique fédérale sont occupés par des femmes. Ces suppressions éliminent de bons emplois pour les femmes. Les suppressions d'emploi font très mal aux femmes de couleur, à celles qui sont handicapées et aux femmes des collectivités immigrantes et autochtones. Ces femmes sont souvent les dernières embauchées et les premières à perdre leur poste. Elles sont également plus susceptibles d'être nommées pour une durée déterminée, sans sécurité d'emploi.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Au minimum, le niveau de vie des personnes touchées serait maintenu, aidant les petites et les moyennes entreprises à continuer de fournir de l'emploi.

Sujet : Emploi, marché du travail et syndicats

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

La loi conçue pour affaiblir la capacité des travailleurs canadiens d'atteindre et de maintenir un niveau de vie décent et de se doter d'une sécurité de retraite en formant des syndicats (par exemple, le projet de loi C-525), ou pour affaiblir le droit légitime des syndicats de représenter leurs membres (par exemple le projet de loi C-377), a un impact négatif sur le système courant de relations de travail qui permet aux entreprises et aux syndicats de résoudre leurs différends en perturbant l'économie le moins possible. Le projet de loi C-377 est également une mauvaise façon d'utiliser les impôts.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le gouvernement fédéral peut économiser de l'argent si le projet de loi C-377 ne devient pas une loi. Le projet de loi prévoit notamment la création d'un système de production électronique, d'une base de données et d'un site Web. L'Agence du revenu du Canada estime elle-même le coût à 20,1 millions de dollars dans les deux premières années et à 3,8 millions de dollars en coûts récurrents. Ces coûts excluent la formation, la sensibilisation et la vérification. Les coûts estimés sont basés sur une population déclarante de moins de 1 000 syndicats. Le Congrès du travail du Canada comprend 25 000 syndicats au moins à lui seul.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Les contribuables canadiens qui n'auront pas à payer la facture pour un système de rapport inutile et coûteux ou pour contrer les contestations constitutionnelles qu'entraînera probablement l'adoption du projet de loi C-377 qui enfreint les lois sur le respect de la vie privée et les lois provinciales sur le travail. Les entités qui ont des liens commerciaux avec les syndicats seront désavantagées par ce projet de loi dans un marché concurrentiel.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Les syndicats sont déjà tenus par la loi de fournir des rapports financiers raisonnables à leurs membres dans la sphère fédérale et dans la majorité des provinces. Même en l'absence de loi, les syndicats ont des exigences de rapport financier dans leurs statuts. Les ressources de l'Agence du revenu du Canada pourraient être utilisées à meilleur escient pour percevoir les 29 milliards de dollars de dettes fiscales et pour rétablir le service face à face à l'intention des Canadiens.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.